



**SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63**

Site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

LETTRE DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 152 du 12 avril 2013

SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Site internet CGT CG63 nombre de visites : plus de 22 400

Prochaines réunions

Déclaration d'Impôts Imposable ou non imposable, Pensez à déclarer votre cotisation syndicale

Barème des indemnités Kilométriques pour les revenus de 2012

Conférence "ARAGON, UN DESTIN FRANCAIS" Mardi 16 Avril à 18h30 à la Chapelle des Cordeliers

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Pas de loi "flexi-precarité"

Lycée Vercingétorix, la lutte continue

1er Mai :

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Pour une République exemplaire Renforçons et développons les missions des ministères de Bercy !

Rapport du Haut Conseil de la Famille Encore plus d'austérité pour les familles !

Journée d'action du 9 avril 2013 Déterminés, mobilisés ... Le 1er Mai, on continue !

Négociation Qualité de Vie au Travail et égalité professionnelle

Logement social Un anniversaire marqué d'une pierre noire pour le logement des salariés !

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Travailleurs sociaux :

Journée du 9 avril | Déterminés et mobilisés

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSE LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITE CG Puy-de-Dôme

Site internet CGT CG63 nombre de visites :

Plus de 22 400 visites

Prochaines réunions

-CTP :

*10 Juin 2013

*21 novembre 2013

[Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Déclaration d'Impôts Imposable ou non imposable, Pensez à déclarer votre cotisation syndicale

Une réforme qui doit inciter les salariés dont les plus modestes, à se syndiquer.

La loi de finances rectificative pour 2012, parue au Journal Officiel du 30 décembre dernier, vient d'instaurer un " crédit d'impôt " en lieu et place de la " réduction d'impôt " sur les cotisations syndicales. **Il s'agit là d'une disposition qui met fin à une inégalité entre syndiqués imposables et syndiqués non imposables**, inégalité dénoncée de longue date par la CGT. Voilà donc une vieille revendication enfin satisfaite.

LES NOUVELLES DISPOSITIONS

Jusqu'en 2012, les cotisations syndicales ouvraient droit à une "réduction d'impôt" sur le revenu, mais il n'y avait pas de versement de l'excédent si le montant déductible était supérieur au montant de l'impôt dû, et surtout, le plus injuste était que le salarié non imposable ne bénéficiait d'aucune déduction.

A compter de l'imposition sur les revenus de 2012*, les cotisations syndicales ouvrent droit à un "crédit d'impôt" sur le revenu et non plus, comme jusqu'à présent, à une "réduction d'impôt."

Le montant de ce crédit d'impôt s'élève à 66% de la cotisation versée dans la limite de 1% du revenu brut (revenu brut imposé dans la catégorie des traitements et salaires). L'éventuel excédent de celui-ci est remboursé, et le salarié non imposable bénéficiera du remboursement de ce crédit.

Aussi, l'adhérent d'une organisation syndicale dont le montant de la cotisation annuelle s'élève à 150 euros, obtiendra une diminution de 99 euros du montant de son impôt sur le revenu s'il est imposable ou un remboursement de 99 euros s'il est non imposable. Le montant de sa cotisation syndicale lui reviendra finalement à 51 €.

* Loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 – article 199 quater C du Code général des Impôts

Conditions du crédit d'impôt pour cotisations syndicales (cases 7AC, 7AE et 7AG)

Sont concernés les salariés, fonctionnaires, chômeurs indemnisés ou retraités. Les cotisations sont déductibles de l'impôt à condition de ne pas avoir opté pour les frais réels et être soumis à l'abattement de 10 %.

Les salariés qui ont demandé la déduction de leurs frais professionnels réels ne bénéficient pas du crédit d'impôt, mais le montant de la cotisation annuelle versé peut être intégralement compris dans le montant des frais déduits.

Comment bénéficier de ce crédit d'impôt ?

Le bénéfice du crédit d'impôt est subordonné à la condition que soit joint à la déclaration des revenus un reçu du syndicat mentionnant le montant et la date du versement.

A défaut, le crédit d'impôt est refusé sans proposition de rectification préalable.

Vous devrez joindre à votre déclaration de revenus papier un reçu délivré par le syndicat auquel vous adhérez. Si vous effectuez une télédéclaration (déclaration en ligne), conservez simplement ce justificatif pendant 3 ans : pas besoin de le fournir avec la déclaration.

Nom : Prénom :
Grade :
Service : Centre / Unité :
Adhère à la CGT
Fait le
Signature

Barème des indemnités Kilométriques pour les revenus de 2012

Le 19 mars 2013 l'administration fiscale a rendu public, sur son site, le barème des indemnités Kilométriques pour les revenus de 2012. Celui-ci est à utiliser lorsque le contribuable utilise son véhicule personnel pour des déplacements professionnels ou pour la déclaration aux frais réels.

Ce barème n'a pas été revalorisé depuis 2010. Mais il est aujourd'hui plafonné à 7 CV au lieu des 13 CV précédemment.

| Barème kilométrique 2013 applicable aux revenus de 2012 (tarif Automobiles) | | | |
|---|-----------------|-------------------------|----------------------|
| Puissance administrative | Jusqu'à 5000 KM | De 5 001 Km à 20 000 km | Au-delà de 20 000 km |
| 3 CV et moins | d x 0, 405 | (d x 0, 242) + 818 | d x 0, 283 |
| 4 CV | d x 0, 487 | (d x 0, 274) + 1 063 | d x 0, 327 |
| 5 CV | d x 0, 536 | (d x 0, 3) + 1 180 | d x 0, 359 |
| 6 CV | d x 0, 561 | (d x 0, 316) + 1 223 | d x 0, 377 |
| Cv et plus | d x 0, 587 | (d x 0, 332) + 1 278 | d x 0, 396 |

Conférence "ARAGON, UN DESTIN FRANCAIS" Mardi 16 Avril à 18h30 à la Chapelle des Cordeliers

9 Place Sugny à Clermont-Ferrand

Par Pierre Juquin, écrivain, homme politique

Tout comme Victor Hugo, auquel il est souvent comparé, Aragon fut à la fois un poète et un militant politique acharné, nourrissant son œuvre de cette pensée et de cette action. « Cette vie est un roman », affirme Pierre Juquin et il évoque Louis Aragon avec cette « amitié qui n'est pas complaisance », sans tabou, avec ses ombres et ses lumières.

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

PAS DE LOI "FLEXI-PRECARITE"

Le 9 avril, l'Assemblée Nationale a mis au vote le texte de loi, dite de sécurisation. Cette loi issue de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier, "pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels" n'a rien de sécurisant pour les salarié-e-s, au contraire. Elle n'apporte des réponses ni à la crise sociale, ni à celle de l'emploi.

Le gouvernement a exigé une procédure rapide, c'est à dire qu'il n'y aura pas de 2ème lecture par les député-e-s, après le passage de la loi au Sénat, dans les prochains jours.

Le vote des 554 député-e-s doit être analysé, avec un taux d'abstention remarquable, à hauteur de 50,2%. 278 abstentions, 276 votants (250 Pour / 26 Contre).

La manifestation du 9 avril, à Clermont-Fd, a rassemblé environ 1500 personnes à l'appel des organisations syndicales Cgt, FO, Solidaires et FSU. La lutte doit continuer, s'il le faut pour retirer cette loi de reculs sociaux avant qu'elle ne soit appliquée.

[Lire l'intervention de l'UD Cgt en fin de manifestation \(pdf\)](#)

[Lire le communiqué de la Confédération Cgt](#)

Appel à la grève, le 17 avril contre la fermeture des lycées Vercingétorix de Romagnat et de Lapalisse

RASSEMBLEMENT MERCREDI 17 AVRIL 2013 à 14h30 Place Delille à Clermont-Ferrand, pour se rendre ensuite Place de Jaude en passant par le Rectorat et la Préfecture.

Plus d'infos sur le site de l'URSEN Cgt Auvergne

Le Président de Région, déniait toute forme de démocratie, a annoncé de façon autoritaire comme si c'était déjà fait, la fermeture des lycées de Romagnat et de Lapalisse .

Sa décision n'est basée que sur des critères financiers et politiques.

Quelle éducation propose-t-il à NOS ENFANTS pour demain?

Lycée Vercingétorix, la lutte continue

REJOIGNEZ NOUS

VERCINGÉTORIX

NON
au projet de fermeture
du lycée **2014**

MANIFESTATION
mercredi 17 avril
14 h 30
Place Delille

DITES NON

LYCÉE EN DANGER

Tous les lycées professionnels sont en danger

SOUTENEZ notre action

signez la pétition internet sur le site change.org
[taper «lycée Vercingétorix» dans le moteur de recherche du site]

Ne pas jeter sur la voie publique

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Pour une République exemplaire Renforçons et développons les missions des ministères de Bercy !

Alors que les administrations de Bercy se trouvent dans l'œil du cyclone, en raison des comportements de l'ancien ministre délégué en charge du budget M Jérôme Cahuzac, **les Fédérations des finances CGT, Solidaires, FO, CFDT** réaffirment le caractère crucial des missions dévolues aux Ministères économique et financier et à leurs différentes directions générales.

Les organisations syndicales alertent depuis de trop nombreuses années les gouvernements et ministres qui se succèdent sur les conséquences funestes de la suppression de dizaines de milliers d'emploi et la baisse drastique des moyens de fonctionnement.

Dans ces conditions, les agents de Bercy connaissent au quotidien des conditions de travail de plus en plus dégradées, et tous les indicateurs démontrent une poussée sans précédent de la souffrance au travail.

A l'inverse des objectifs d'austérité poursuivis, hier au titre de la Révision Générale des Politiques Publiques et aujourd'hui de la Modernisation de l'Action Publique, les fédérations considèrent qu'il est plus qu'urgent de mettre en œuvre une autre politique pour l'exercice plein et entier des missions.

En effet, la crise financière et économique conforte le caractère essentiel des missions exercées dans les ministères économique et financier. Ils sont en première ligne pour le redressement des comptes publics et pour assurer une véritable répartition des richesses produites.

Cela suppose une réorientation des finalités des missions. Dans une stratégie de rupture et de changement avec les politiques précédemment initiées, le Gouvernement se doit :

- de réhabiliter les missions de contrôle et de conseil,
- de consolider la statistique publique indépendante au service de l'ensemble des acteurs économiques,
- de mettre un terme à l'affaiblissement de la capacité d'intervention de la puissance publique dans les territoires.

Il y a urgence à :

- Donner les moyens aux services d'assumer la globalité de leurs missions dans les domaines de la lutte contre les fraudes fiscales, économiques, écologiques, douanières et industrielles, du recouvrement de l'impôt, de la réglementation, la régulation et le contrôle des acteurs financiers, du développement de la protection des consommateurs.
- Permettre à l'ensemble des administrations de contrôle de Bercy de disposer des moyens humains, matériels, juridiques, nécessaires pour assurer et imposer le respect de la Loi aux citoyens comme aux entreprises.
- A renforcer les coopérations européennes et internationales, entre les États et leurs administrations, pour mettre fin à la criminalité financière et à toutes les formes de fraudes. Autant de mesures qui exigent aussi que soient mis fin au secret bancaire ou encore aux paradis fiscaux.
- A assurer à l'ensemble des agents des Finances, au moyen notamment du renforcement de leurs droits statutaires, de leurs garanties collectives et individuelles, l'effectivité de la mise en œuvre de leurs missions en toute indépendance et en faisant respecter le principe d'égalité de Toutes et Tous devant la loi.

Les Fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, attendent du Gouvernement et des parlementaires que d'autres choix soient faits à BERCY !

Rapport du Haut Conseil de la Famille Encore plus d'austérité pour les familles !

Le premier ministre a commandé à Bertrand Fragonard, président du Haut Conseil à la Famille, un rapport pour étudier divers scénarios de réformes des prestations familiales destinés à réaliser plus de 2 milliards d'économie pour ramener la branche Famille de la Sécurité sociale à l'équilibre financier. Le déficit de la branche Famille évalué à 2,6 milliards pour 2013 est en réalité un prétexte pour porter un coup décisif au principe de l'universalité des AF (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Journée d'action du 9 avril 2013 Déterminés, mobilisés ... Le 1er Mai, on continue !

Par 250 voix, les députés ont adopté en première lecture une transposition de l'Accord national Interprofessionnel du 11 janvier 2013. Ce texte en retient les dispositions les plus destructrices pour le droit du travail. Même si certaines d'entre elles ont dû être corrigées suites aux nombreuses réactions que ce projet suscite, l'essentiel demeure : flexibilité, mobilité forcée, chantage à l'emploi pour baisser les salaires ..., autant de reculs sociaux qui (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Négociation Qualité de Vie au Travail et égalité professionnelle

Comme nous l'avons déjà souligné, en faisant passer la négociation sur l'emploi avant celle sur le travail, le MEDEF a axé la compétitivité des entreprises sur le seul coût du travail. Résultat, la négociation Qualité de Vie au Travail et égalité professionnelle n'a plus grand intérêt pour lui. La séance du 9 avril vient d'en témoigner. Le MEDEF a proposé un texte en recul avec celui déjà présenté le 21 septembre. La compétitivité n'a aucune issue en termes de (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Logement social Un anniversaire marqué d'une pierre noire pour le logement des salariés !

Le jour de ses 60 ans, le réseau Action Logement a reçu un bien mauvais cadeau en validant, à la demande du gouvernement, dans la suite de la lettre d'engagement, les conditions financières d'un emprunt de 3 milliards d'euros et le cadrage financier des ressources et collecte du 1% logement qui en découle. Lors de la réunion du Conseil de Surveillance, la CGT a refusé de s'engager dans une opération qui met en péril la pérennité d'Action Logement et (...) [Voir tout le texte >>>](#)

ACTUALITE STATUTAIRE

Travailleurs sociaux :

Les organisations syndicales reçues le 9 avril 2013 en audience au ministère de la Fonction publique et à l'ADF

Communiqué de presse intersyndical Fonction publique territoriale Les organisations syndicales CGT /FSU/ Sud-Solidaires/ FA-FPT de la Fonction Publique Territoriale ont appelé les travailleurs sociaux à une journée nationale d'action dans les territoires, pour la revalorisation statutaire et salariale, prenant en (...) [Lire la suite](#)

Journée du 9 avril | Déterminés et mobilisés

Quelque 120 000 salariés sont descendus dans la rue, dans de nombreuses villes, à l'appel de la CGT, de FO, la FSU et Solidaires. A Paris, sous une pluie battante, ils étaient 30 000 à défiler de Montparnasse aux abords du Palais Bourbon. Thierry (...) [Lire la suite](#)

APPEL A CANDIDATURES

523 Référent informatique des Collèges Grade : Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 12 avril 2013

191 Médecin de secteur Grade : Cadre d'emploi des médecins territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 26 avril 2013

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Un seul mensonge fait plus de bruit que cent vérités.» *Georges Bernanos*

ILS ONT OSE LE DIRE :

«Si tous ceux qui ont menti à la représentation nationale devaient quitter l'Hémicycle, il y en aurait des tonnes (...) Quand on ment sur ordre, et pour des raisons politiques, à l'Assemblée, est-ce digne ? A ce compte-là, j'ai menti devant l'Assemblée, sur la possibilité de réaliser 3% de déficit en 2013.»
Jérôme Cahuzac

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA PHOTO DE LA SEMAINE



PERMANENCES CGT

Les mercredis 22 mai, 5 juin, 18 juin, 3 juillet de 14 h 30 à 17 h, Au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand tél 0473290985

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.